

## **PV de la réunion du Conseil de département**

### **Licence de chimie**

**20 mai 2014 14h30 salle F629**

**Présents** : S. Barboux, F. Blanchard, L. Bonhomme, C. Botuha, M. Chamaillard, C. Colonna, L. Dechoux, J. Dufilly, J. Gatien, C. Gervais, P. Gredin, V. Herledan, B. Hasenknopf, M. Jardat, N. Jardine, P. Karoyan, K. Le Guen, G. Lhomme, C. Maitre, C. Mansuy, V. Mansuy, A. Pailleret, H. Pernot, I. Pellerin, C. Pilot, G. Poli, S. Rochut, B. Rousseau, C. Roux, C. Sayag, S. Thorimbert.

**Absents excusés** : F. Averseng, X. Carrier

#### **1) Approbation du dernier PV**

Le PV du dernier conseil de département du 30 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité.

#### **2) Responsabilités des licences professionnelles**

H. PERNOT rappelle qu'il existe 5 licences professionnelles ayant chacune un responsable, celui qui a porté le projet AERES : les noms sont rappelés en annexe 1.

J.P. GODDARD, responsable de 2 licences professionnelles mais parti dans une autre Université, doit être remplacé mais aucune procédure pour les désigner n'est indiquée dans les statuts du Département.

H. PERNOT a contacté, à ce propos, la Vice-Présidence qui lui a indiqué la procédure à suivre : comme pour la nomination du responsable de diplôme, **le département propose un nom, le Conseil des enseignements donne son avis et le nom de la personne proposée est communiqué au Président de l'UPMC qui nomme le ou la responsable par arrêté.**

Conformément à cette procédure, deux collègues se sont proposés : Virginie MANSUY pour la Licence professionnelle « Métiers de la Chimie Moléculaire » et Hubert BECKER pour la licence professionnelle « Métiers des Vigilances Industrielles ».

**Le Conseil de département approuve ces propositions à l'unanimité.**

En ce qui concerne la responsabilité des relations avec l'AFI 24, afin de remplacer G. LHOMET, l'AFI 24 a été consultée et souhaiterait n'avoir qu'un seul interlocuteur. Deux personnes se sont proposées pour occuper ce poste : Patrice PERRIN et Laurence ROZES et **les discussions sont en cours pour désigner le ou la nouvelle responsable.**

#### **3) Mise en place du L2 2014-2015**

##### **a. Nouveaux codes d'UE et nomination des responsables de ces UE**

La nouvelle maquette de Licence 2<sup>ème</sup> année va entrer en vigueur en septembre, H. PERNOT présente les nouveaux codes d'UE et les responsables. (Annexe 2).

Le code pour les nouvelles UE de L2 débutera toujours par 2C et sera suivi de 3 chiffres.

G. LHOMET précise que la nouvelle maquette va également être mise en place en septembre 2014 pour les Licences professionnelles, il va donc, lui aussi, envoyer les demandes de nouveaux codes d'UE à Jean-Michel SIAUGUE.

Concernant les nouveaux codes et responsables d'UE, H. PERNOT complète le tableau de l'annexe 2 en présentant 2 autres UE :

- La 2C008 intitulée « Bases de la Chimie pour les Matériaux » et dont la responsable sera Christel LABERTY sera proposée exclusivement aux étudiants de PEIP2 qui n'auront pas, contrairement aux étudiants de L1, suivi l'UE du S2 en L1.

- La 2CO11 « Insertion professionnelle » dont la responsable sera C. MAITRE. Celle-ci précise que N. DRACH lui a confirmé que cette UE serait gérée par les départements de formation.

H. PERNOT souhaiterait connaître l'avis du Conseil de Département sur la demande d'ouverture d'une UE de stage de 3 ECTS en L2. Il serait bon que les étudiants, notamment ceux souhaitant s'orienter vers la voie professionnelle, puissent effectuer un stage en L2. Deux problèmes pratiques se posent cependant : un problème d'emploi du temps et l'investissement que cela demanderait aux labos d'encadrer des étudiants en deuxième année (donc très peu autonomes) pour seulement 15 jours de stage.

**Le Conseil de Département se prononce pour demander son ouverture sur Casper, par exemple, pour accueillir des étudiants qui auraient un semestre de décalage.**

En ce qui concerne les responsables d'UE, H. PERNOT précise que la Vice-Présidence va peut-être ne retenir qu'un nom pour entrer sur Casper. En revanche, sur le livret de l'étudiant, il est possible d'en indiquer 2.

**Le Conseil de Département approuve à l'unanimité les codes et responsables d'UE.**

#### **b. Rattachement des UE aux plateformes**

H. PERNOT présente le tableau de rattachement de ces nouvelles UE aux plateformes (annexe 3) : dans la majorité des cas, une UE ne sera rattachée qu'à une seule plateforme, qui organisera les TP et le secrétariat (reprographie, saisie des notes...).

Se pose le problème des UE dont les TP ont lieu sur plusieurs plateformes, H. PERNOT demande au Conseil de Département de se prononcer sur le mode de fonctionnement à adopter pour ces UE.

Pour la partie TP, les responsables de plateforme souhaitent séparer les comptes notamment pour l'achat des produits chimiques. Par contre, pour la partie administrative, il est possible de mutualiser le travail.

**Le Conseil de Département adopte ce mode de fonctionnement : ainsi, la prise en charge du budget des TD incombera à la plateforme de rattachement, par contre, le budget des TP sera géré, par chaque plateforme pour les heures de TP dont elle assurera l'organisation matérielle.**

Il reste encore la question des UE d'ouverture qui n'ont pas de plateforme de rattachement, certaines seront rattachées à l'EFU, d'autres aux secrétariats de plateforme existants.

V. HERLEDAN pose la question du rattachement de l'UE 2C008 : cette UE sera gérée exclusivement par Polytech et non par le Département de Chimie.

#### **c. Bilan des pré-inscriptions**

L'UPMC a mis en place **un module de préinscription obligatoire en ligne** du 9 avril au 5 mai, H. PERNOT dresse un bilan des résultats de ce module en annexe 4. Ces résultats ne prennent pas en compte les étudiants PEiP, PAES et cumulatifs qui n'ont pas eu accès au module.

Les étudiants ont dû, en premier lieu, choisir leur mention de Majeure puis le parcours monodisciplinaire ou bidisciplinaire avec possibilité de demander 2 mentions de mineures.

Ils pouvaient également, en parallèle, faire un vœu en Double-Majeure.

Pour les inscriptions en mineure à capacité d'accueil limitée (comme la chimie), les étudiants ont été acceptés par ordre d'arrivée sur le module de préinscription, à condition d'avoir validé leur S1.

La mise en place de ce module a permis de faire une prévision du nombre de groupes à créer pour 2014-2015 (voir annexe 5) : **6 groupes de monodisciplinaire (comprenant les redoublants), 3 groupes de Majeure Chimie Type BGC, 3 groupes de Majeure Chimie Type PCGI (3 groupes de TD et 6 groupes de TP, ce qui correspond à la capacité d'accueil affichée en mineure, 72 étudiants).**

**En double-majeure, le nombre de groupes prévu est 1 groupe de TD pour la Double Majeure Chimie-Biologie et 1 groupe de TD pour Physique-Chimie et Géosciences.**

Toutes les mentions ont eu le droit d'afficher une capacité d'accueil en Mineure : la Chimie, l'Informatique et les Géosciences l'ont fait.

En Chimie, il a été décidé de prendre tous les étudiants de L1 UPMC ayant demandé une Majeure Physique (pour les étudiants se destinant à un Master Enseignement notamment) et une Biologie.

En ce qui concerne les Doubles majeures, les critères pour examiner les dossiers ont été sélectifs : les étudiants devaient avoir validé le L1 et avoir au moins la moyenne dans les 2 UE de S2. Les dossiers ont ensuite été sélectionnés par des commissions bi-disciplinaires.

Enfin, H. PERNOT fait un point sur le nombre d'étudiants acceptés en Mineure Chimie au cas où l'Université ne nous accorde pas de crédits supplémentaires (annexe 6).

**L'idéal serait d'ouvrir un groupe de TP supplémentaire (faire passer un groupe de TD de 24 à 30 étudiants).**

#### **d. Heures du tableau de service**

Céline SAYAG et Virginie HERLEDAN ont réalisé un bilan en heures Enseignement pour la mise en place de la nouvelle maquette présentée en annexe 7.

**Si l'on ouvre seulement 2 groupes de TP par groupe de TD, le volume d'heures enseignement sera diminué de 2000 heures et seulement de 500 heures pour 3 groupes de TP par groupe de TD.**

H. PERNOT propose d'utiliser ces heures dans une réflexion sur la **mise en place de nouvelles méthodes pédagogiques**, volonté affichée de l'Université : ces heures pourraient être utilisées pour développer les SPOC, le tutorat ou le travail sur projet. Cela permettrait de réfléchir à l'évolution des modes d'enseignement. Les enseignants auraient la possibilité de travailler avec des petits groupes d'étudiants et ainsi de mieux les encadrer.

De plus, les moniteurs pourront enseigner, dans un premier temps, en doublon avec des enseignants plus expérimentés. **Le Conseil de Département est largement favorable sur cette proposition.**

Une autre idée serait de **mettre en place des séances de révision avant la seconde session d'examen de période 1** (laps de temps très grand entre les enseignements de première période et les examens de seconde session).

B. ROUSSEAU va le mettre en place pour la seconde session de S5.

Certains enseignants font remarquer que cela avait été organisé pour des UE de L2 mais que très peu d'étudiants s'étaient présentés, certains s'étant inscrits sans venir finalement.

#### **e. Projets de demande d'équipements déposés**

E. L. ZINS et S. BARBOUX ont déposé un projet de demande d'équipement à l'APP (Sorbonne Universités) intitulé « Pour un apprentissage de la chimie par l'expérience » afin de pouvoir acheter du matériel de manière à ouvrir plusieurs salles en parallèle sur un même TP et de développer un enseignement expérimental pour la FOAD et des UE créées dans le cadre du SU.

Ce projet n'a pas été retenu mais il y a de grandes chances qu'il soit retenu un peu remanié ; **il sera redéposé avant la date limite fixée au 10 juin.**

### **4) Budget**

**En ce qui concerne la demande de budget au pluriannuel, la Vice-Présidence a confirmé que cette demande était toujours à l'étude, pour rappel, elle concernait l'achat d'un GC-MS pour la plateforme de Chimie Analytique.**

En ce qui concerne la répartition de la dotation entre plateformes, H. PERNOT rappelle que le dernier Conseil de Département avait décidé de ne mettre que 75 % à la répartition soit 45.000 € afin de prévoir des dépenses inhérentes à la mise en place de la nouvelle maquette.

H. PERNOT demande aux plateformes si elles ont besoin que l'on remette les 25.000€ restant à la répartition.

**Le Conseil de Département décide que les 25.000€ seront mis à la répartition de la même manière qu'en janvier.**

H. PERNOT demande aux responsables de plateforme d'envisager la possibilité que l'on n'ait pas de crédits supplémentaires (Plan B) et s'il serait possible, dans ce cas, d'ouvrir néanmoins un autre groupe de TD avec le budget qu'il reste pour cette année, soit 24.000 € gardés en réserve pour l'achat d'équipements.

H. PERNOT rappelle les demandes qu'elle a reçues (annexe 8) et interroge alors les responsables de plateforme sur les achats d'équipement indispensables et urgents.

La licence professionnelle accepte d'acheter les 2 spectro UV et de payer la réparation du spectro de masse.

La plateforme de Chimie Organique peut se passer des évaporateurs rotatifs pour le moment.

La plateforme de Physique Générale a besoin de tous les équipements demandés pour commencer les TP.

La plateforme de Chimie Inorganique propose de renvoyer un devis avec seulement les équipements cruciaux pour commencer les nouveaux TP.

**Grâce aux efforts des plateformes, le Conseil de Département décide d'essayer d'ouvrir le troisième groupe.**

## **5) Etude du document sur les conditions d'examens**

Au vu des problèmes de fraude récurrents lors des examens, H. PERNOT propose de se doter d'un document fixant les règles d'organisation des examens.

Ainsi, l'EFU a conçu un texte soumis ce jour au Conseil de Département.

Ce texte a été envoyé par mail aux membres du CD pour avis et 3 contributions nous sont parvenues : H. PERNOT propose d'intégrer les changements de forme proposés dans le document et de discuter des remarques de fond.

Différents points ont été discutés :

- la question des horaires de **retard et de sortie d'amphis**
- **l'installation dans les amphis** conformément au plan préalablement défini nécessite la mobilisation des personnels des plateformes
- **l'information des étudiants** est également primordiale, il serait bien de rédiger également un document à leur destination qui pourrait être affiché avec la convocation aux examens et rappelé lors des premiers examens.

La possibilité d'en parler aux amphis de rentrée est également évoquée.

N. JARDINE, représentant étudiant élu au Conseil de Département, souhaite que les étudiants soient informés des sanctions qu'ils encourent en début d'examen.

- M. JARDAT, quant à elle, insiste sur la nécessité de **définir les fraudes** afin notamment de gérer le moment délicat de la fin d'épreuve : écrire après la fin de l'épreuve est une fraude et ce doit être signifié aux étudiants.

B. HASENKNOFF souhaite que le Master adopte également ce document et de le faire voter lors du prochain Conseil des Enseignements.

**Le Conseil de Département décide de communiquer sur ce document par mail et d'en rediscuter lors du prochain Conseil des Enseignements ; de toute façon, ce document devra être validé par le service juridique de l'Université.**

## **6) Questions diverses**

### **a. Mobilité**

H. PERNOT rappelle que le financement du PIL a été stoppé au bout d'un an et demi de fonctionnement.

C'est pour cela que le Département, réserve, depuis quelques années, une somme d'environ 3.000 € de la dotation consacrée à la Mobilité Internationale afin de motiver les étudiants souhaitant partir en stage à Lisbonne.

Le Département de licence a tissé, grâce à ce soutien, des partenariats privilégiés avec des laboratoires portugais, cette année par exemple, ils ont proposé à nos étudiants 15 sujets de stage.

*Conseil du département de la Licence de Chimie*

**Dans le cadre d'un appel à projet « Mobilité Internationale », G. POLI a déposé un dossier afin de financer un nouveau projet type PIL.**

Par ailleurs, l'EFU souhaiterait pouvoir soutenir des stages dans d'autres pays étrangers que le Portugal et **propose d'accorder une aide financière aux étudiants partant à l'étranger, que ce soit à Lisbonne ou ailleurs, selon certains critères :**

- **Stage effectué dans le cadre de l'UE LC328 (UE à 6 ECTS avec évaluation)**
- **Etudiant en cours de cursus : privilégier les étudiants venant de finir leur L2 ou décalés**
- **Etudiant bénéficiant du statut travailleur**
- **Etudiant motivé (maintenir le principe de les recevoir en entretien)**

L'EFU n'a pas privilégié le critère du mérite au vu des retours d'expériences du PIL : en effet, le PIL ou le stage à Lisbonne ont « transformé » certains étudiants « moyens ».

**Le Conseil de Département approuve le choix de ces critères.**

#### **b. Demandes des étudiants**

N. JARDINE, représentant étudiant, fait part au Conseil de Département de **2 requêtes des étudiants pour la mise en place de la nouvelle maquette :**

- **La mise à leur disposition d'annales « année 0 » afin de mieux appréhender le programme des nouvelles UE.**

Les enseignants ne sont pas convaincus de la possibilité de proposer ces annales avant même d'avoir testé le fonctionnement de la maquette mais H. PERNOT considère que l'on pourrait néanmoins leur mettre à disposition les sujets des années précédentes en précisant les points qui ne sont plus au programme.

C. COLONNA, en charge de la mise en place de nouvelles technologies dans les enseignements en licence, constate que peu d'étudiants utilisent les moyens de révision mis à leur disposition. Par exemple, en L1, la fréquentation des exercices mis en ligne est très faible.

Ce constat est confirmé par certains enseignants : en TD, lorsqu'ils fournissent aux étudiants des exercices supplémentaires qu'ils acceptent de corriger, très peu sont rendus.

B. HASENKNOFF souhaiterait que tous les enseignants communiquent aux étudiants les règles de l'évaluation : les connaissances attendues et le mode d'évaluation.

- **L'homogénéisation des barèmes des différentes UE et plusieurs contrôles continus par UE. Il reconnaît néanmoins que le problème n'est pas crucial dans les UE de Chimie.**

**La séance est levée à 17h30.**

# ANNEXE 1

## Porteurs des projets AERES

Hubert Becker : LP Métiers de la Biotechnologie

Patrick Perrin : LP Métiers de la chimie de formulation

Jean-Philippe Goddard : Métiers de la Chimie Moléculaire

Laurence Rozes : Métiers de la Chimie et la Physique des Matériaux

Jean-Philippe Goddard : Métiers des Vigilances Industrielles.

Conseil de Département du 22 Mai 2014

# ANNEXE 2

Code	Intitulé	ECTS	Niveau	Responsables	Période d'ouverture
2C001	Liaisons intra-moléculaires et réactivité	3	L2	Hélène Gérard	3
2C002	Relations structure-propriétés en chimie organique	6	L2	Giovanni Poli, Annie Thellend	3
2C004	Prévention des risques chimiques	3	L2	Isabelle Mabile	3
2C005	Spectroscopies et Séparation	6	L2	Karine Le Guen, Flavien Guenneau	3
2C006	Découverte de quelques médicaments	3	L2	Solange Lavielle	2
2C007	Outil et méthodes Mathématiques	3	L2	Nathalie Capron , Patrick Gredin	3
2C011	Thermodynamique appliquée à la chimie	6	L2	Marie Jardat, Sylvie Barboux	3
2C012	Relations structure - propriétés en chimie inorganique	6	L2	Jean-François Lambert, Laure Bonhomme	3
2C015	Techniques analytiques	6	L2	Laurent Gaillon, Yves Jacquot	3
2C016	Cheveux et chimie capillaire	3	L2	Hervé Lefebvre	2
2C017	Compléments Mathématiques - Physique	6	L2	Nathalie Capron, Rodolphe Vuilleumier	3
2C025	Stage	3	L2	Christel Gervais	3
2C026	Enjeux environnementaux de la production d'énergie	3	L2	Damien Dambournet	2
2C027	Compléments Mathématiques - Biochimie	6	L2	Nathalie Capron, Christelle Mansuy	1
2C035	Eléments de techniques analytiques	3	L2	Laurent Gaillon, Yves Jacquot	2
2C036	Industrie et environnement	3	L2	Kamal Boubekeur	2
2C046	Sciences de l'atmosphère et de l'océan	6	L2	Aymeric Spiga	3
					1, 2 ou 3 (ouverture sur les deux périodes)

# ANNEXE 3

## Rattachement plateformes

UE de L2		ECTS	Période	Plate-forme de rattachement
2C001	Liaisons intramoléculaires et réactivité	3	P1/P2	Chimie-Physique
2C005	Spectroscopies et Séparation	6	P1/P2	Chimie Analytique
2C002	Relation structure - propriétés en chimie organique	6	P1/P2	Chimie Organique
2C012	Relation structure - propriétés en chimie inorganique	6	P1/P2	Chimie Inorganique
2C011	Thermodynamique appliquée à la chimie	6	P1/P2	Chimie Générale
2C007	Outils et Méthodes Mathématiques	3	P1/P2	Chimie Générale
2C015	Techniques analytiques	6	P1/P2	Chimie Inorganique
2C004	Prévention des risques chimiques	3	P2	Ingénierie Chimique
2C017	Compléments Maths - Physique pour BGC	6	P1/P2	Chimie Générale
2C027	Compléments Maths-Bio pour PCGI	6	P1/P2	Chimie Générale
2CO11	OIP-2	3	P1	
<b>UE d'ouverture L2</b>				
2C006	Découverte de quelques médicaments	3	P2	Chimie Organique
2C016	Cheveux et chimie capillaire	3	P2	EFU
2C025	Stage	3	P2	
2C026	Enjeux environnementaux de la production d'énergie	3	P2	
2C036	Industrie et environnement	3	P2	
<b>UE Spécifiques L2</b>				
2C035	Elements de techniques analytiques	3	P2	Chimie Inorganique

Conseil de Département du 22 Mai 2014



# ANNEXE 4

## Bilan des pré-inscriptions hors Peip, PAES, cumulatif

**Taux de réponse = 77% sur les 2010 étudiants suivant un S2 en période 2**

	MONO	MINEURE											MONO	BI	TOTAL Majeure	%Mono	%BI
		Biologie	Chimie	Géosciences	Informatique	Electronique	Mathématiques	Mécanique	Physique	SHS Education	SHS Médiation	SHS / HPST					
MAJEURE	Biologie	261	189	65	8	1	10	0	8	8	3	9	261	301	562	46%	54%
	Chimie	57	80	11	2	1	3	1	54	3	0	0	80	132	212	38%	62%
	Géosciences	16	15	51	0	1	1	0	6	0	0	1	51	40	91	56%	44%
	Informatique	5	2	0	139	8	55	0	0	1	0	1	139	72	211	66%	34%
	Electronique	5	0	0	13	23	5	11	0	1	1	1	23	37	60	38%	62%
	Mathématiques	3	1	0	40	0	40	3	20	2	0	2	40	71	111	36%	64%
	Mécanique	0	1	1	10	26	23	77	42	1	2	3	77	109	186	41%	59%
	Physique	1	25	13	3	9	33	20	30	0	2	1	30	107	137	22%	78%
	87	233	90	76	46	130	35	130	16	8	18	701	869	1 570	45%	55%	

Conseil de Département du 22 Mai 2014

Double majeure	VŒUX exprimés
Mathématiques et EEA	5
Physique et EEA	7
Géosciences et Chimie	3
Géosciences et Physique	7
Informatique et Mathématiques	49
Mathématiques et Mécanique	7
Mathématiques et Physique	24
Mécanique et Physique	19
Physique et Chimie	38
Biologie et Géosciences	10
Chimie et Biologie	80
<b>total</b>	<b>249</b>

# ANNEXE 5

## Bilan des demandes

		Groupes	Acceptés	Conditions	
Monodiscipl.	80	6 (avec les redoublants)	Tous	Validation du S1	
Majeure chimie Type BGC	71	3 TD 6 TP	Tous	Validation du S1	
Majeure chimie Type PCGI	61		Tous	Validation du S1	
mineure chimie Type BGC	204		3 TD	Par ordre d'arrivée	Validation du S1
Mineure chimie Type PCGI	29		6 TP	Tous les maj.physique	Validation du S1
Double majeure Bio*	80	1 TD 2 TP	Commission le 2/06		
Double majeure Physique*	38	1 TD 2 TP	Validation du L1 et des 2 UE de S2		
Double majeure Géol*	3				

\* Comptés en maj ou en min Conseil de Département du 22 Mai 2014

## **ANNEXE 6**

### Acceptés sous réserve en mineure

72 places

25 Majeure Physique (dont 10 double majeure)

42 Majeure SdV (dont 15 en double majeure)

4 Géosciences

1 Majeure mécanique

Puis liste d'attente

Conseil de Département du 22 Mai 2014

# ANNEXE 7

## Bilan en heures enseignement

2013-2014	2014-2015 2 groupes TP	2014-2015 3 groupes TP
8621 h - 302 (G) - 438 (CC) <b>= 7881 h</b>	5990 h	7331 h
dont 1200 h (LV270) + heures Peip2	+ les heures pour les Peip2	

Conseil de Département du 22 Mai 2014

## ANNEXE 8

Nature de la dépense	Plateforme bénéficiaire	Coût total (€)	Budget demandé (€)
4 spectromètres IR et UV, avec les ordinateurs et logiciels de pilotage	Spectroscopie et chimie analytique	46321	36321
4 évaporateurs rotatifs	Chimie organique	10636	10636
Ensemble de 2 plaques chauffantes, 2 balances portables, 12 pompes à membranes et 6 agitateurs chauffants	Chimie inorganique	9888	9888
Ensemble de 7 chauffe-ballons, 8 thermomètres numériques + 10 thermomètres mercure + 8 balances portables de précision, 6 réfractomètres, 3 ordinateurs et 3 imprimantes, 10 électrodes de référence à calomel, 10 électrodes d'argent et 10 cellules de conductivité	Chimie générale	26785	26785
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>83630</b>
<b>Frais de gestion</b> <b>(limités à 4% du budget demandé)</b>			3345
<b>TOTAL</b>			<b>86975</b>

Conseil de Département du 22 mai 2014